

Place de la mobilité dans l'aménagement du territoire.



Pierre FRANCIS

Deux types de déplacement

2

- Déplacement subi (travail, service public,..)
- Déplacement choisi (commerce, loisir,..)

Déplacement choisi

3

- Le comportement – lieu de destination est fonction :
 - De l'attractivité du lieu
 - Des contraintes qui y sont imposées
 - Des alternatives disponibles

La politique de mobilité aujourd'hui..

- Régler les problèmes de mobilité – tuyauterie
- Imposer des contraintes -> induire des changements de comportement
 - Contraintes fortes en centre-ville pour la voiture
 - Facilité de déplacement et de parking en périphérie pour la voiture



4

Une contrainte forte en centre-ville seule..

5

- Évasion commerciale
- Evasion des activités économiques
- Evasion des habitants



En résumé..

6

La politique de mobilité revient aujourd'hui à réduire les conséquences et les erreurs de l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire pour rétablir un équilibre



L'aménagement du territoire est un outil pour soutenir une politique de mobilité

8

- Densification de l'habitat
- Localisation des implantations commerciales
- Politique publique de développement économique et de localisation des infrastructures publiques

La question de la décentralisation des compétences ?

9

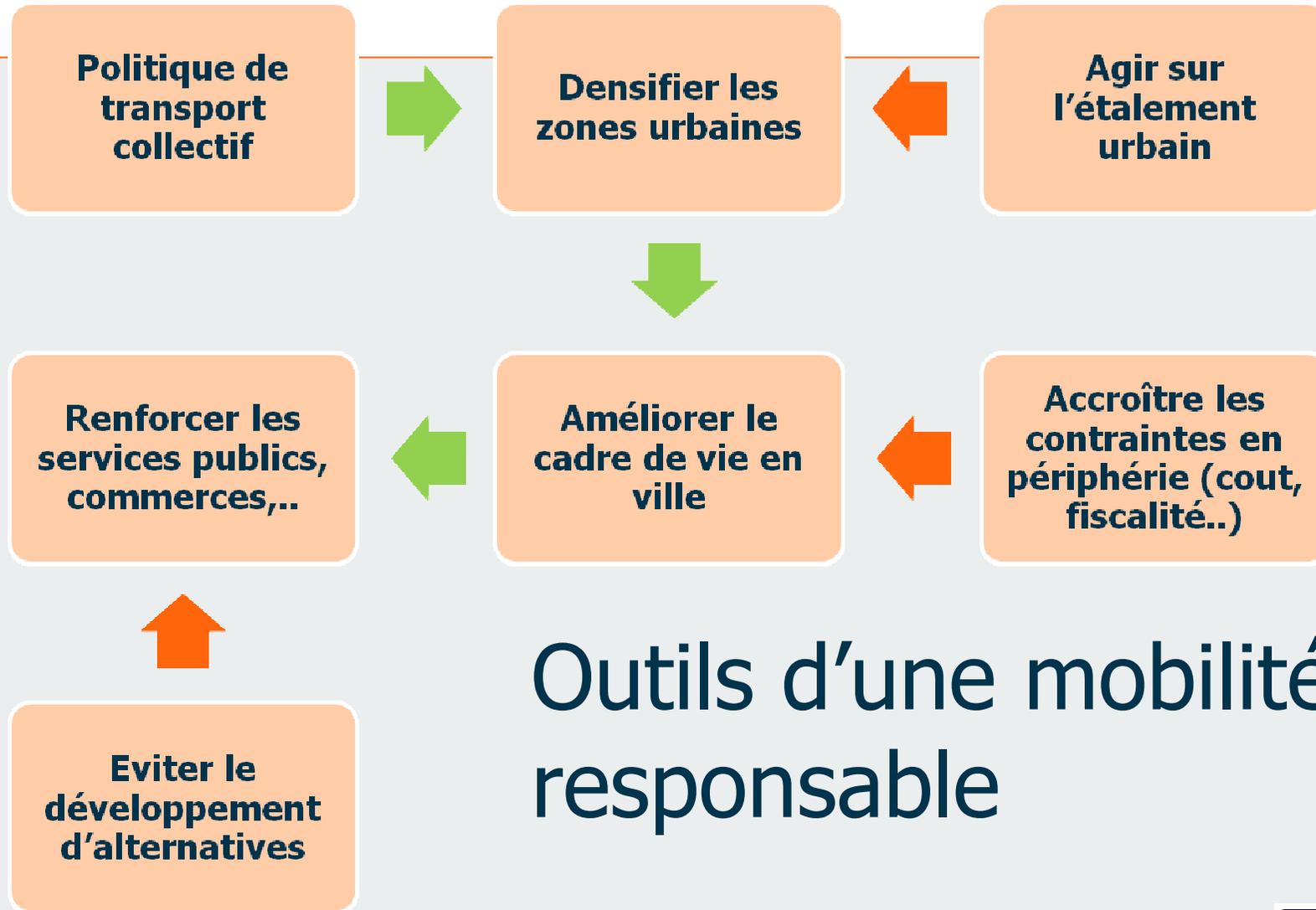
- Urbanisme
- Implantation commerciale
 - Avant tout une question de fiscalité et de ressource pour les communes !
 - Amène une concurrence de territoire



Outil d'une mobilité responsable



Maîtriser la périphérie



Outils d'une mobilité responsable



WWW.AMCV.BE